

CGV-150411

UNIVERSITÉ DE MONCTON

238^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 11 avril 2015

De 8 h 35 à 14 h 5

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Jeannita Bernard	Extérieur du NB (IPÉ)	Stéphane Robichaud	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)
Alain Bossé	Nord-Ouest		
Adélarde Cormier	Sud-Est	Marie-Noëlle Ryan	Professeure (Moncton)
Michel Côté	Extérieur des régions	Jean-Claude Savoie	Chancelier
Keith Coughlan	Sud-Est	Raymond Thériage, recteur et vice-chancelier	U de M
Micheline Daigle- LeBlanc	Extérieur du NB (NÉ)	Neil Vibert	Nord-Est
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions		
Yves Gagnon	Nord-Est		
Pascal Haché	Étudiant (Moncton)		
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Randy Johnston	Étudiant (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Jacques Paul Couturier, vice- recteur	Edmundston
Raymond Lanteigne, président	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales	U de M
Benoît Long	Extérieur du NB (Ottawa)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Christian Michaud	Sud-Est	André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Blanca Navarro- Pardiñas	Professeure (Edmundston)	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur <i>par intérim</i>	Shippagan
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)		

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

PERSONNES EXCUSÉES : Denis Caron et Josée Rioux-Walker

ABSENCE : Jean Soucie

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
6.	CORRESPONDANCE	4
7.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
8.	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-141206 ET CGV-150221	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
	9.1. CGV-141206	5
	9.1.1. Autres.....	5
	9.2. CGV-150221	5
	9.2.1. Autres.....	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
11.	BUDGET 2015-2016 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON.....	7
12.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-150126 ET CEX-150323.....	9
13.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX	9
	13.1. CEX-140917.....	9
	13.1.1. Rapport des ressources humaines	9
	13.1.2. Nomination – Doyen de la Faculté des sciences.....	9
	13.1.3. Directeur externe	10
	13.1.4. Autres.....	10
	13.2. CEX-150323.....	10
	13.2.1. Rapport des ressources humaines	10
	13.2.2. Nomination – Doyen de la Faculté d'ingénierie	10
	13.2.3. Nomination – Vice-doyen de la Faculté de droit.....	11
	13.2.4. Nomination – Vice-doyenne de la Faculté des sciences	11
	13.2.5. Nomination – Secrétaire général émérite	11
	13.2.6. Autres.....	12
14.	RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	12
	14.1. Création de la Maîtrise ès sciences (gestion).....	12
	14.2. Création d'une Mineure en traduction.....	12
15.	NOMINATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU DE VICE-RECTEUR AU CAMPUS DE SHIPPAGAN.....	13
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	13
	16.1. Modifications aux Statuts et règlements – Article 50.....	13
	16.2. Nomination au Conseil des gouverneurs	14
	16.3. Nominations au Comité de vérification	14
	16.4. Plan de travail 2014-2016	14
17.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	15
	17.1. Projet – Rénovation de la Résidence Louis-Cyr	15
18.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	15
19.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	15
20.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-150306	15
21.	AFFAIRES NOUVELLES.....	16
22.	PROCHAINE RÉUNION	16
23.	CLÔTURE.....	16

	Page
DOCUMENTS	17
DOCUMENT CP : Extrait de la transcription du Comité plénier (Marie-Noëlle Ryan et Daniel Héту).....	CP(1-3)
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
DOCUMENT B : Rapport du recteur et vice-chancelier — Présentation PowerPoint.....	B(1-32)
DOCUMENT C : Budget 2015-2016 de l'Université de Moncton	C(1-46)
DOCUMENT D : Directeur externe	D(1-2)
DOCUMENT E : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-150126	E(1)
DOCUMENT F : Modification à l'article 50 des Statuts et règlements	J(1-6)
DOCUMENT G : Nomination au Conseil des gouverneurs	G(1-7)
DOCUMENT H : Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs	H(1-5)
DOCUMENT I : Plan de travail 2014-2016	I(1-6)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 35 : Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 238^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Les membres du Conseil des gouverneurs observent une minute de recueillement pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

Albert Levesque, décédé le 22 décembre 2014. Il était bibliothécaire émérite (2008), Campus de Moncton.

Gilbert Finn, décédé le 7 janvier 2015. Il a été recteur de l'Université de Moncton de 1981 à 1985 et lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick de 1987 à 1994. Il était aussi récipiendaire d'un doctorat honorifique en administration de l'Université de Moncton (1987).

Dorina Léger, décédée le 10 février 2015. Elle était une employée de longue date (à la retraite) de la Librairie acadienne, Campus de Moncton.

Gilberte Couturier-LeBlanc, décédée le 14 février 2015. Elle était professeure émérite de la Faculté des sciences de l'éducation (2001), Campus de Moncton.

Université de Garissa au Kenya — une pensée spéciale pour les 142 étudiantes et étudiants qui sont décédés le 2 avril dernier lors du massacre à l'Université de Garissa au Kenya.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit monsieur Pascal Haché, président de la FÉÉCUM et étudiant au Campus de Moncton, ainsi que madame Micheline Daigle-LeBlanc, représentante de l'extérieur du Nouveau-Brunswick (Nouvelle-Écosse).

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

L'avis de convocation, un avis de résolution ainsi qu'un avis de motion ont été envoyés le 27 mars 2015 accompagnés de l'ordre du jour conformément au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*. La réunion est convoquée par le président du Conseil des gouverneurs, Raymond Lanteigne.

En raison de circonstances exceptionnelles, certains documents se rapportant au projet d'ordre du jour ont été mis à la poste et envoyés par courriel le 8 avril 2015. Tous les autres documents ont été mis à la poste au moins dix jours avant la date de la réunion.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

6. CORRESPONDANCE

Aucune.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Modification :

- Le point 17.2 est retiré de l'ordre du jour.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)**R : 01-CGV-150411**

Neil Vibert, appuyé par Keith Coughlan, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-141206 ET CGV-150221**Correction :**

- Procès-verbal CGV-141206, à la page 16, aux paragraphes 8 et 9, 1^{re} phrase, remplacer « gouverneur-étudiant » par « président de la FÉÉCUM, Moncef Lakouas, gouverneur-étudiant ».

R : 02-CGV-150411

Christian Michaud, appuyé par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

« Que les procès-verbaux CGV-141206 et CGV-150221 soient adoptés tels qu'ils ont été corrigés. »

Vote sur R02

Pour 22

Abstention 1

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**9.1. CGV-141206****9.1.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

9.2. CGV-150221**9.2.1. Autres**

La présidente de l'ABPPUM soulève une question de procédure par rapport à la tenue de cette réunion. Elle estime que certains gouverneurs ont eu l'occasion de participer à la réunion par conférence téléphonique alors que cela n'a pas été possible pour d'autres.

Le recteur et vice-chancelier ainsi que la secrétaire générale rappellent que cette réunion a eu lieu à Edmundston, qu'une tempête d'hiver a empêché des déplacements, notamment d'Ottawa, et que des accommodations ont été faites à la dernière minute pour les gens d'Halifax et d'Ottawa.

Le Comité de gouvernance sera saisi de la question.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-32

Présentation du recteur et vice-chancelier

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 6 décembre 2014 au 11 avril 2015. Le rapport est divisé en trois parties, soit les dossiers de l'heure, les réalisations à la suite de la planification stratégique et les prix et distinctions.

Par rapport aux dossiers de l'heure, le recteur et vice-chancelier explique que le dépôt du budget provincial 2015-2016 le 31 mars dernier comprend des mesures difficiles qui touchent directement les universités, notamment le gel des contributions du gouvernement provincial et le gel des droits de scolarité des universités publiques du Nouveau-Brunswick.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Par rapport au plan stratégique, plusieurs actions ont été lancées depuis l'adoption du plan d'action en février dernier. Certaines actions, dont le plan de gestion des effectifs est un projet important mené par plusieurs membres de l'Équipe de direction.

Le document en annexe présente les détails de la présentation. Le recteur et vice-chancelier explique que la grande majorité des actions liées aux objectifs 2015 du plan stratégique ont été lancées.

Les points suivants sont soulevés lors de la discussion :

- Le recteur et vice-chancelier a appris par le biais de Radio-Canada qu'un gel des droits de scolarité était prévu dans le budget provincial. Le recteur indique ne pas avoir apprécié cette façon de faire de la part du gouvernement. Une mesure aussi importante aurait dû être discutée, examinée, traitée de façon plus collaborative avec toutes les universités. Des suivis fermes et rapides auprès du gouvernement ont été faits par tous les recteurs des quatre universités publiques.
- Le recteur et vice-chancelier explique qu'il faut rétablir la relation avec les représentantes et les représentants du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Il rappelle que le gouvernement a entamé une révision de tous ses programmes provinciaux, incluant ceux des universités.
- Le recteur et vice-chancelier indique qu'il faut travailler en collaboration avec le ministère du fait que la prochaine année budgétaire s'annonce encore plus difficile. Certains estiment que des réductions de 5 % à 10 % sur le budget universitaire sont à prévoir. Des rencontres/forums/réunions auront lieu en mai.
- Le recteur et vice-chancelier dit qu'il faut réparer des mauvaises perceptions et des incompréhensions. Les volets *recherche*, *services à la communauté* et *enseignement* sont des piliers fort importants de l'Université, mais ne sont pas les seuls. L'Université est parfois perçue comme une entité repliée sur elle-même, obscure, ésotérique.
- L'Université de Moncton est unique, francophone et généraliste. Elle se différencie de ses universités sœurs anglophones. Il faut assurer sa pérennité.
- Par rapport au budget, un gouverneur indique qu'il faut poursuivre les collaborations avec le gouvernement. L'Université de Moncton est la première institution universitaire au Nouveau-Brunswick à présenter son budget annuel 2015-2016.
- Par rapport aux activités de l'Université, la présidente de l'ABPPUM fait remarquer qu'il n'y a aucun membre du corps professoral dans la dernière vidéo publicitaire. Selon elle, plusieurs ont critiqué cette vidéo. Elle souhaite que dorénavant, les membres du corps professoral soient inclus dans les publicités et que ces publicités véhiculent d'autres messages que seulement des idées de plaisir. Le recteur indique que la publicité visait un public de 16 à 18 ans.
- Le président de l'alUMni indique que la soirée Champagne et Chocolat, soirée organisée pour les finissantes et les finissants au Campus de Moncton a connu un réel succès. Environ 200 personnes ont participé à l'événement. De plus, il ajoute que le gala Bleu et Or a connu un franc succès et qu'il faut mettre en lumière les succès de nos étudiantes et de nos étudiants exceptionnels.

R : 03-CGV-150411

Hermel Landry, appuyé par Benoît Long, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

11. BUDGET 2015-2016 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Voir le Document C, p. 1-46

Invité : Daniel Godbout, directeur du Service des finances

Présentation du président du Comité de finance

Le président, Stéphane Robichaud, explique que le Comité de finance s'est réuni le 7 avril dernier afin de faire le point sur l'impact du budget provincial sur le budget annuel de l'Université de Moncton. En raison du gel de la subvention annuelle et du gel dans les augmentations des droits de scolarité (étudiants canadiens et internationaux), le Comité a révisé à la baisse la proposition budgétaire.

Le président rappelle qu'il faut faire face à la réalité. L'Université de Moncton a une structure qui permet l'accueil de 6000 étudiantes et étudiants, toutefois, les inscriptions sont de l'ordre de 4500 étudiantes et étudiants. La question des inscriptions demeure une question de taille. Dans le plan stratégique, l'approche concertée doit être privilégiée, et ce dans les trois campus.

En plus des défis prévisibles, le Comité a dû faire face à la surprise du gouvernement, soit un double gel. Face à cela, il faut prendre de bonnes mesures et s'ajuster en conséquence. Le président indique clairement que les institutions ne sont pas à l'ère où elles peuvent faire des exercices financiers quelques semaines avant l'adoption du budget. Il remercie l'équipe du Service de finance pour le travail important qui a été effectué à la suite de l'annonce du budget provincial.

Le président explique qu'il appuie le budget 2015-2016 de l'Université qui sera présenté.

Présentation du budget 2015-2016

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH), à l'aide de diapositives électroniques, rappelle les principes directeurs du budget 2015-2016 (principes adoptés le 6 décembre 2014) en rappelant que l'Université doit respecter l'objectif d'équilibre budgétaire dans ses opérations régulières afin d'assurer la pérennité financière de l'Université. Il rappelle également les engagements du gouvernement Alward, engagements qui n'ont pas été respectés par le nouveau gouvernement Gallant.

Le VRARH présente le sommaire du budget 2015-2016. Les grandes lignes du budget de l'Université (trois campus) sont les suivantes :

Total des revenus :	114 037 000 \$
Total des dépenses :	115 072 000 \$
Déficit :	(1 035 000 \$)

Les postes de dépense les plus importants sont : (1) académique-soutien, (2) académique-enseignement et (3) bâtiments et terrains pour un total combiné de dépenses de 91.8 M\$.

Le budget proposé est basé sur des choix stratégiques. Des décisions difficiles ont été prises et d'autres seront prises au cours de la prochaine année. La planification stratégique et la planification académique vont jouer des rôles importants dans la prise de décision.

Transformation en Comité plénier

Un membre suggère que l'assemblée se transforme en comité plénier en raison de la nature de la discussion. Le président explique le fonctionnement d'un comité plénier en notant que celui-ci serait présidé par le vice-président du Conseil des gouverneurs, Hermel Landry. La secrétaire ne tient pas de minutes des délibérations; elle consignera seulement le rapport au procès-verbal de l'assemblée ordinaire.

11. BUDGET 2015-2016 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)

R : 04-CGV-150411

Christian Michaud, appuyé par Michel Côté, propose :

« Que l'assemblée délibérative se transforme en comité plénier pour une durée minimale de 45 minutes. »

Discussion sur la proposition

La présidente de l'ABPPUM demande que ses propos soient rapportés dans le procès-verbal. Le président explique que le comité plénier permet aux membres de s'exprimer plus d'une fois sur la question. Ceci permet une discussion plus libre. Le rapport du comité plénier sera consigné au procès-verbal.

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Comité plénier

Durée : 10 h 40 à 11 h 40.

Note de la secrétaire générale : À 10 h 55, la présidente de l'ABPPUM demande que « tout ce que je dis soit écrit s'il vous plaît ». Plus tard, lors de sa question, le président de l'APPUMCS a demandé que ses propos et les réponses à ses propos soient inscrits dans le procès-verbal. Dans les deux cas, le président indique que cela sera le cas bien qu'il s'agit d'une entorse à la procédure. Afin de respecter la permission accordée à ces deux membres, les commentaires ont été enregistrés et ils sont tous rapportés en annexe de ce procès-verbal (voir document CP en annexe).

Rapport du Comité plénier

La discussion a porté sur le budget de l'Université de Moncton et ses trois campus. Onze personnes sont intervenues au cours du débat. Le comité plénier fut présidé par le vice-président, Hermel Landry, et il fut d'une durée de 60 minutes.

Les points suivants et les questions suivantes sont consignés au procès-verbal :

- La présidente de l'ABPPUM annonce qu'une analyse a été faite par un professeur en comptabilité pour le compte de l'ABPPUM et qu'il y a un certain nombre de questions par rapport au budget proposé (voir commentaires de la présidente en annexe).
- Les universités ne doivent pas avoir un déficit cumulé qui dépasse 2 % de leur budget de fonctionnement de la subvention provinciale qu'elle reçoit.
- La Province est dans une situation de décroissance et l'on doit être conscient des impacts sur les institutions d'éducation postsecondaires.
- L'Université de Moncton devrait trouver de nouvelles sources de revenus. Quelles sont nos opportunités?
- Comment pouvons-nous comme Université nous structurer au niveau administratif et autre pour répondre à nos défis? La question se pose.
- La planification académique est une mesure multiannuelle qui doit être considérée à la lumière de la conjoncture financière. Il est difficile d'identifier les économies qui peuvent découler de cet exercice.
- La question des congés sabbatiques et des montants accordés à ceux-ci sont importants. On explique que cette question est conventionnée.
- Des réflexions sont en cours partout dans la Province. Certains éléments plus délicats, par exemple les régimes de pension, peuvent faire partie des réflexions qui s'imposent.

13.1.2. Nomination – Doyen de la Faculté des sciences (suite)

R : 08-CGV-150411

Benoît Long, appuyé par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

« Que **Francis LeBlanc** soit nommé doyen de la Faculté des sciences pour un deuxième mandat de cinq ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

13.1.3. Directorat externe

Voir le Document D, p. 1-2

La secrétaire générale explique que, à la suite du projet d'évaluation des besoins en matière d'assurance des dommages, il est recommandé de confirmer officiellement la désignation d'une représentante ou d'un représentant de l'Université de Moncton siégeant sur divers organismes externes. Elle présente la liste des noms (voir le Document D en annexe).

R : 09-CGV-150411

Christian Michaud, appuyé par Yves Gagnon, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la désignation des représentantes et des représentants identifiés dans le document Directorat externe pour les représentations au sein des organismes ciblés. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

13.1.4. Autres

Point 5.1.1 : Par rapport au Code de conduite, un membre demande si le groupe de travail a déposé un rapport à l'Équipe de direction en mars dernier. La secrétaire générale indique qu'un rapport intérimaire a été présenté en mars. Le travail se poursuit.

Point 5.3.1 : Une question est soulevée par rapport au bris de confidentialité de la part du président de la FÉÉCUM, monsieur Moncef Lakouas. La secrétaire générale rappelle que nonobstant l'absence d'un formulaire de confidentialité, les gouverneurs et les observateurs sont tenus de respecter les *Règles relatives à l'accessibilité et la diffusion des documents et à la divulgation des décisions et délibérations du Conseil des gouverneurs*. Elle fait la lecture de l'article 3.2 des Règles.

13.2. CEX-150323

13.2.1. Rapport des ressources humaines

NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines informe les membres que la professeure **Lise Robichaud** (Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie) a été nommée directrice de son Département pour un mandat régulier de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

13.2.2. Nomination – Doyen de la Faculté d'ingénierie

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un rapport écrit est distribué aux membres du Conseil. Le rapport fait état des activités du Comité consultatif de sélection de la doyenne ou du doyen de la Faculté d'ingénierie. Le recteur et vice-chancelier présente le rapport et présente la candidature de monsieur Gilles Roy.

Un membre demande pourquoi le poste est ouvert. Le recteur et vice-chancelier explique que monsieur Paul-André Chiasson, doyen actuel, terminera son deuxième mandat.

13.2.2. Nomination – Doyen de la Faculté d'ingénierie (suite)

R : 10-CGV-150411

Raymond Théberge, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« Que **Gilles C. Roy** soit nommé doyen de la Faculté d'ingénierie pour un premier mandat de cinq ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

13.2.3. Nomination – Vice-doyen de la Faculté de droit

Le recteur et vice-chancelier présente la candidature de monsieur Robert Léo LeBlanc, vice-doyen de la Faculté de droit depuis 10 ans. Monsieur LeBlanc a reçu un appui « sans réserve » de sa faculté. Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, la procédure régulière a été suivie.

La présidente de l'ABPPUMCE fait remarquer que la Faculté de droit compte une doyenne, un vice-doyen, une adjointe administrative, une secrétaire administrative et 11 professeures et professeurs. Elle pose la question à savoir si l'on ne doit pas procéder à une étude de viabilité de certains postes administratifs.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 11-CGV-150411

Raymond Théberge, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« Que **Robert L. LeBlanc** soit nommé vice-doyen de la Faculté de droit pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

13.2.4. Nomination – Vice-doyenne de la Faculté des sciences

Le recteur et vice-chancelier présente la candidature de Madame Louise Girard, vice-doyenne de la Faculté des sciences depuis 5 ans. Madame Girard a reçu, de sa faculté, un appui qui s'élève à 85 %. Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, la procédure de renouvellement a été suivie.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 12-CGV-150411

Raymond Théberge, appuyé par Neil Vibert, propose :

« Que **Louise Girard** soit nommée vice-doyenne de la Faculté des sciences pour un deuxième mandat de cinq ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

13.2.5. Nomination – Secrétaire général émérite

Le recteur et vice-chancelier explique que le titre « administratrice ou administrateur émérite » ou un titre plus spécifique (par fonction administrative de niveau supérieur) peut être accordé dans le but de reconnaître les administratrices ou administrateurs qui ont fait preuve d'excellence et se sont distingués par leurs réalisations et qui ont contribué d'une façon exceptionnelle à l'évolution de l'Université. Les critères sont les suivants : excellence administrative, réalisations importantes, contribution exceptionnelle à l'évolution de l'Université, avoir occupé la ou les fonctions administratives pendant au moins cinq ans.

Le recteur précise qu'un titre plus spécifique est attribué aux personnes qui se sont distinguées principalement ou exclusivement dans une fonction administrative de niveau supérieur (ex. Chancelier émérite, recteur émérite, etc.).

13.2.5. Nomination – Secrétaire général émérite (suite)

Le recteur présente la candidature de monsieur Gilles Long. Monsieur Long a été au service de l'Université pendant 33 ans, dont 7 ans comme secrétaire général du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet et 16 ans comme secrétaire général réseau de l'Université de Moncton. Le recteur présente les lettres d'appui, le curriculum vitae et le dossier de monsieur Long.

Aucune question n'est soulevée.

R : 13-CGV-150411

Raymond Théberge, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que **Gilles Long** soit élevé au rang de Secrétaire général émérite et que cette reconnaissance lui soit remise au Campus d'Edmundston lors de la collation des diplômes en mai 2015. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

13.2.6. Autres

Aucune autre question n'a été soulevée.

14. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Voir le Document E, p. 1

14.1. Création de la Maîtrise ès sciences (gestion)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition de création du programme de Maîtrise ès sciences (gestion). Il explique que ce nouveau programme compte 45 crédits, dont 24 de cours et 21 de thèse. La scolarité de 24 crédits du programme permet à l'étudiante et à l'étudiant d'approfondir les connaissances de son champ d'études et de maîtriser la démarche scientifique et les outils d'analyse. Le programme serait offert dans les domaines d'études suivants : comptabilité, finance, gestion des opérations et de l'innovation, gestion des ressources humaines, management, marketing, et systèmes d'information organisationnels.

Le programme accueillera 10 candidates et candidats par année. Le programme s'inscrit facilement dans le volet *recherche*, volet privilégié dans le plan stratégique de l'Université.

Les membres soulèvent des questions par rapport à la subvention provinciale. On explique que celle-ci sera disponible à partir de l'année 2017 en raison des politiques de la CESPM.

R : 14-CGV-150411

Stéphane Robichaud, appuyé par Benoît Long, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création de la Maîtrise ès sciences (gestion). »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

14.2. Création d'une Mineure en traduction

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le projet de création d'une Mineure en traduction. Le programme compte 24 crédits. Ce programme est très intéressant pour les étudiantes et les étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire qui doivent déclarer trois mineures.

Le programme ne nécessite aucune ressource additionnelle.

14.2. **Création d'une Mineure en traduction** (suite)**R : 15-CGV-150411**

Blanca Navarro Pardiñas, appuyée par Keith Coughlan, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création de la Mineure en traduction. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

15. **NOMINATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU DE VICE-RECTEUR AU CAMPUS DE SHIPPAGAN**

Note : Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur par intérim au Campus de Shippagan, quitte la salle pour la durée de ce point

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un rapport écrit est distribué aux membres du Conseil. Le rapport fait état des activités du Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur du Campus de Shippagan. Le recteur et vice-chancelier présente le rapport et le dossier de candidature de monsieur Sid-Ahmed Selouani.

Aucune question n'est soulevée.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 16-CGV-150411

Raymond Théberge, appuyé par Randy Johnston, propose :

« Que **Sid-Ahmed Selouani** soit nommé vice-recteur au Campus de Shippagan pour un premier mandat de cinq ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 à 30 juin 2020. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

Monsieur Selouani revient en salle. Applaudissements.

16. **RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**16.1. **Modifications aux Statuts et règlements – Article 50**

Voir le Document F, p. 1-6

La présidente, Marie-France Pelletier, explique que le Comité de gouvernance s'est réuni à trois reprises depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs. Le plan de travail 2014-2016 a été discuté lors de chacune de ces rencontres.

Elle présente le dossier de modification de l'article 50 des Statuts et règlements, article portant sur l'assemblée des professeures et des professeurs de la FESR. Elle explique que la durée du mandat du statut de membre de l'assemblée devrait passer de trois ans à cinq ans afin de refléter le cycle habituel de la vie d'un programme de recherche (de la conception à la diffusion des résultats). Il appert que la durée de trois ans est préjudiciable aux candidates et candidats dont le programme de recherche est en phase de démarrage. La présidente présente la modification du libellé du paragraphe 50(3).

Aucune question n'est soulevée.

R : 17-CGV-150411

Marie-France Pelletier, appuyée par Alain Bossé, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées au paragraphe 50(3) des Statuts et règlements de l'Université de Moncton. »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

16.2. **Nomination au Conseil des gouverneurs**

Voir le Document G, p. 1-7

La présidente explique que le poste de représentant du Nord-Est du Nouveau-Brunswick est vacant depuis le départ de Caroline Haché. Le Comité de gouvernance a examiné plusieurs candidatures et recommande celle de madame Paulette Robert. Madame Robert a œuvré au sein de l'Association des anciennes, anciens et amis du Campus de Shippagan. Elle a une bonne connaissance des marchés financiers, des lois et des règlements.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 18-CGV-150411

Marie-France Pelletier, appuyée par Neil Vibert, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Paulette Robert** à titre de représentante du Nord-Est du Nouveau-Brunswick pour un premier mandat d'une durée de trois ans. »*

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

16.3. **Nominations au Comité de vérification**

Voir le Document H, p. 1-5

Membre expert non employé par l'Université

La présidente, Marie-France Pelletier, présente la candidature de France Ringuette, comptable chevronnée chez Nadeau Picard à Edmundston. La candidature de madame Ringuette a été recommandée par un membre du Comité de vérification.

La présidente explique que le Comité de gouvernance recommande aussi la candidature de Neil Vibert à titre de membre du Comité de vérification.

Les propositions suivantes sont mises aux voix.

R : 19-CGV-150411

Marie-France Pelletier, appuyée par Benoît Long, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **France Ringuette** à titre de membre expert non employé par l'Université du Comité de vérification pour un premier mandat d'une durée de trois ans. »*

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

Membre externe du CGV

R : 20-CGV-150411

Marie-France Pelletier, appuyée par Christian Michaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Neil Vibert** à titre de membre du Comité de vérification pour un premier mandat d'une durée de trois ans. »*

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

16.4. **Plan de travail 2014-2016**

Voir le Document I, p. 1-6

La présidente présente les mises à jour du plan de travail 2014-2016 du Comité de gouvernance. Elle explique que plusieurs dossiers avancent bien, notamment le développement d'un Code de déontologie pour les membres du Conseil des gouverneurs. Le travail se poursuit.

17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

17.1. Projet – Rénovation de la Résidence Louis-Cyr

Le président du Comité de finance présente les grandes lignes d'un projet de rénovation de la résidence Louis-Cyr, projet qui commencerait à l'été 2015. Les rénovations proposées consistent à rénover trois grandes sections de la résidence en améliorant le chauffage, l'éclairage, l'alimentation électrique et en remplaçant le mobilier qui date de 1968. Une cuisine communautaire et un salon étudiant seront aménagés. Des travaux sur l'enveloppe de brique et les quais de béton sont proposés.

Le Campus d'Edmundston souhaite obtenir l'autorisation de négocier une nouvelle hypothèque d'une somme de 1.75 M\$. Le paiement annuel demeurera le même que présentement.

Aucune question n'est soulevée par rapport au projet. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 21-CGV-150411

Stéphane Robichaud, appuyé par Benoît Long, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs donne son aval au projet de rénovation de la Résidence Louis-Cyr du Campus d'Edmundston. »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

18. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le président, Yves Gagnon, explique que le Comité de vérification s'est réuni le 23 mars dernier afin de faire le point sur quelques dossiers, notamment l'évaluation des besoins en matière d'assurance de dommages, le système des revenus, recevables et encaissements, ainsi que la gestion des risques.

Le Comité a eu l'occasion de rencontrer madame Line Simard, auditrice externe. Madame Simard a fait une présentation sur les nouvelles normes comptables pour les régimes à prestations définies.

Aucune question n'est soulevée.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que le Comité de placement s'est réuni à deux reprises depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs. Le comité a eu l'occasion de rencontrer les gestionnaires de portefeuilles, notamment Placements Louisbourg, Jarislowsky Fraser et Integra.

Par ailleurs, le comité continue son travail de révision portant sur la *Politique de placement*.

Quelques membres indiquent qu'ils aimeraient recevoir des données par rapport aux rendements. Ce point est noté.

20. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-150306

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche répond à une question relativement au mandat du Comité des programmes. Il explique que ce comité examine les nouveaux cours et les nouveaux programmes d'études ainsi que toutes modifications à ceux-ci. Les recommandations du Comité des programmes sont acheminées au Sénat académique ou au Comité conjoint de la planification.

21. AFFAIRES NOUVELLES

Un membre du Conseil des gouverneurs remercie l'Université d'avoir assuré une bonne sécurité tout au long de la journée. Félicitations au Service de sécurité du Campus de Moncton.

Le Conseil des gouverneurs remercie le gouverneur Randy Johnston, étudiant au Campus de Shippagan, pour sa participation aux activités du Conseil.

22. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu à Shippagan le samedi 6 juin 2015.

23. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 5.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS